Zones Urbaines

- UD2 — Dominante habitat individuel sous formes de hameaux (densité faible)
- UE — Equipements et aménagements publics

Zones Naturelles

- N — Zone naturelle
- Nalp — Zone d'alpage, exclusivement réservée à l'activité agricole et à l'activité de restaurant d'altitude existante
- Np — Zone naturelle avec périmètres de protection de captage d'eau potable
- Nh — Zone naturelle humide

Zones Agricoles

- A — Zone agricole

Prescriptions surfaciques

- Espace boisé classé
- Trame turquoise (SM3A)

Precriptions linéaires

- Haies à protéger au titre de l'article L151-23 du CU

Informations surfaciques

- Secteur concerné par des risques naturels au titre du R123.11b
- parcelle
- batis

1:3 300

LA ROCHE SUR FORON

MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE LA ROCHE SUR FORON

3-2 PLAN DE ZONAGE
5 - ZOOM SUD

Dossier certifié conforme et annexé à la délibération du Conseil Municipal n°DCM2026.09.30/04 en date du 30 septembre 2026 approuvant la modification n°1 du PLU de la Commune de La Roche-Sur-Foron
Le Maire,
Benoît CHAMBOURDON

ESPACES & MUTATIONS